

CHECK-LIST DEMENAGEMENT

A. CONSEILS POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT : LES CHOSES AUXQUELLES IL FAUT PENSER

DÈS QUE VOUS SAVEZ QUE VOUS ALLEZ DÉMÉNAGER

- Prévoir le transport et les véhicules. Pour un déménagement en toute sécurité et tranquillité, adressez-vous à des professionnels. Demandez gratuitement un devis à Golift et recevez votre offre personnalisée.
- Faire savoir au propriétaire de votre location que vous comptez quitter les lieux.
- Prévenir l'ancienne école des enfants.
- Inscrire les enfants dans leur nouvelle école.
- Régler les visites avec les nouveaux occupants de votre ancienne adresse (si vous devez trouver des repreneurs).
- S'informer sur d'éventuelles primes et aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit pour votre déménagement.
- Demander un congé pour cause de déménagement à votre employeur.
- Prendre les mesures de votre nouveau domicile.
- Annuler les éventuels services de ménage de votre ancienne adresse/les transférer à votre nouvelle adresse.
- Commencer le nettoyage ou, en d'autres termes : vous débarrasser de tout ce que vous n'allez pas emporter.
- Obtenir tous les renseignements possibles sur votre nouvelle commune : écoles, associations, accueil et activités pour enfants

(et parents), transports en commun, collecte des déchets, politique pour les animaux de compagnie, spécificités de la commune...

- Commencer à emballer ses affaires petit à petit.
- Demander de l'aide à des amis/membres de la famille.

DE QUATRE À DEUX SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Prévoir des caisses et couvertures pour le déménagement.
- Prévenir les compagnies d'assurances de votre déménagement.
- Demander le déplacement de votre ligne téléphonique à votre opérateur.
- Clôturer ou transférer les différents services de votre ancienne adresse : gaz, électricité, eau...
- Transférer ou prévoir vos nouveaux services pour votre nouvelle adresse : gaz, électricité, eau...
- Faire faire le nombre de jeux de clés nécessaires (dans certains cas, vous pouvez même envisager de faire changer vos serrures).
- Se débarrasser des derniers éléments que vous ne comptez pas déménager.

DEUX SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Prévenir les différentes personnes qui doivent être au courant de votre changement d'adresse (voir la rubrique « personnes à prévenir »).
- Trouver quelqu'un pour garder les enfants et/ou animaux de compagnie le jour du déménagement.
- Échanger vos éventuels derniers bons auprès des commerçants locaux.

- Mettre les documents importants dont vous n'avez pas directement besoin (ainsi que d'éventuels bijoux) dans un coffre à la banque, ou les garder dans un endroit sûr, à part.

LES DERNIERS JOURS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Nettoyer la nouvelle maison et numérotter/marker les pièces.
- Démonter les lampes fixes.
- Détacher les rideaux (sauf dans les chambres).
- Emballer les affaires dont vous n'aurez plus besoin avant le déménagement.
- Prévoir les repas pour la veille et le jour du déménagement.
- Prévoir les boissons (café, thé, boissons rafraîchissantes) à l'ancienne et à la nouvelle adresse.
- Prévenir les autorités communales si un nettoyage/déblayage est nécessaire.
- Vider toutes les poubelles de l'ancienne adresse.
- Ramener tous les déchets (dangereux) au parc à conteneurs.
- Démonter les meubles.
- Au besoin, prévoir assez d'argent liquide.

LA VEILLE DU DÉMÉNAGEMENT

- Vider et nettoyer le frigo.
- Vider et nettoyer le congélateur.
- Démonter les derniers meubles.
- Enlever la pendule de l'horloge.

- Réserver assez de place devant chez vous, via les autorités communales, avec votre voiture, la voiture des voisins...
- Emballer les dernières affaires.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

- Enlever les rideaux des chambres.
- Garder toutes les clés dans un sac.
- Garder votre argent liquide et pièces d'identité dans un bagage à main.
- Relever les index des compteurs (eau, électricité).
- Au besoin, couper l'alimentation en eau/l'électricité.
- Bien fermer toutes les portes et fenêtres.
- Faire un dernier contrôle dans toute la maison.
- Rendre la clé de l'ancienne adresse.

À VOTRE ARRIVÉE DANS VOTRE NOUVEAU FOYER

- Placer un maximum d'affaires directement dans la bonne pièce.
- Rendre une pièce habitable le plus rapidement possible (table, chaises...).
- Déballer et vérifier qu'il n'y a pas eu de dégâts.
- Accrocher les rideaux des chambres.
- Laisser passer un jour avant de rebrancher le frigo et le congélateur.

B. CONSEILS POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT : LES PERSONNES À PRÉVENIR

- Famille
- Amis et connaissances
- Voisins
- Employeur et collègues
- Contacts professionnels
- Communes (ancienne et nouvelle)
- École
- Médecin traitant
- Dentiste
- Compagnie des eaux
- Opérateur pour votre ligne téléphonique, smartphone, internet
- Compagnie(s) de gaz/électricité
- Compagnies d'assurances et intermédiaires
- Notaire
- Banque
- Associations, clubs de sport...
- Garage/concessionnaire
- Éditeurs de vos quotidiens, magazines...
- Caisse d'assurances sociales (pour les indépendants/petites entreprises)

C. CONSEILS POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT : LES CHOSES À SAVOIR SUR VOTRE NOUVEAU FOYER

- Mesures de toutes les pièces et autres espaces
- Ensoleillement aux différents moments de la journée
- Espace disponible pour le frigo/congélateur, la cuisinière...
- Nombre et emplacements des prises électriques
- En cas de location, exigences particulières du propriétaire
- Règles particulières pour un immeuble partagé (espaces communs, animaux...)
- Exigences particulières de la commune (par ex. pour les antennes)
- Jours des collectes de déchets
- Raccordement gaz
- Possibilités de connexion internet, réseaux de téléphonie...
- Date du dernier ramonage de la cheminée
- Date du dernier entretien de la chaudière